

**CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE  
DE L'ACADEMIE DE MARINE (1921-2021)  
DANS L'AMPHITHEATRE RICHELIEU DE LA SORBONNE**

**SEANCE INAUGURALE**

28 octobre 2021

**« Enseigner la mer »  
Intervention de Tristan Lecoq  
Le 28 octobre 2021**

En 1993, le ministre d'Etat, ministre de la Défense, tenait devant notre Compagnie des « propos maritimes » qui marquaient l'entrée de celui qui vous parle, alors son conseiller, dans une vie qui tangentait celle de l'Université. Notre compagnie chargeait dans le même temps le recteur Henri Legohérel, l'un des vôtres, de conduire une réflexion et de formuler des propositions sur le thème de « L'enseignement et la mer » : une conjonction et une coordination. Il fut mon parrain, avec l'amiral Guillaud. L'homme du granit accueillait l'homme de l'estuaire. Il y a près de trente ans commençait, pour celui qui a l'honneur de s'exprimer devant vous, un travail d'engagement au service de la Marine, de la mer et des marins.

Partir de l'Académie, pour revenir à l'Académie : c'est le chemin que je vous propose aujourd'hui.

1. « Quelle est la place de la mer et des questions maritimes dans l'enseignement en France ? Comment la mer est-elle présentée aux jeunes Français ? Que savent-ils d'elle et des grands problèmes maritimes de notre pays à leur sortie du système éducatif ? » Telles sont les questions simples et fortes qu'Henri Legohérel posait en 1993 et auxquelles le rapport qui porte son nom devait répondre avec précision et pertinence, trois ans plus tard<sup>1</sup>.

Parcourant l'ensemble du cursus de l'Ecole, le texte aboutissait à un bilan contrasté et formulait une série de propositions.

Classes de mer, découverte du littoral, accent mis au cas par cas sur le patrimoine maritime ; l'école élémentaire assurait quelquefois, par des initiatives méritoires, des études particulières. Pour nombreuses qu'elles fussent, elles n'étaient pas générales et tous les élèves n'en bénéficiaient pas. Cette absence de dispositif couvrant et de dispositions valables pour tous, en matière d'enseignement de la mer, était d'ailleurs la faille la plus sérieuse et la plus commune aux différents ordres d'enseignement.

---

<sup>1</sup> Les citations qui suivent sont extraites du rapport du recteur Henri Legohérel, membre de l'Académie de marine, en date du 10 octobre 1996.

Mais le vide le plus regrettable pointé par le rapport se situait dans l'enseignement secondaire.

Pour ce qui est des lycées, « ... les questions maritimes n'y font l'objet d'aucune attention particulière ». Un inspecteur d'académie pouvait même confier au rapporteur que « L'approche des questions maritimes par les professeurs reste ponctuelle et éclatée. Les faits maritimes français sont peu présentés... et pourtant beaucoup (...) s'intéressent à ces questions ; mais ils ne trouvent pas le temps de les approfondir dans la gestion des programmes ». Air connu jusqu'à nos jours !

Au collège, « ... la mer n'a guère plus de place qu'au lycée » mais les « ... projets d'action éducative » en vigueur permettaient alors, au coup par coup, de choisir des thèmes maritimes. Là encore, comme à l'école élémentaire, des initiatives louables ne construisaient pas pour autant une culture commune.

L'approche des questions maritimes dans l'enseignement professionnel et technologique des années quatre-vingt-dix, était fondée sur une logique d'emploi, c'est-à-dire sur des formations aux métiers de la mer. Si le bilan était encourageant, si le rapport mentionnant les contacts devenus fréquents entre les milieux professionnels et le système éducatif, il ne s'agissait là que d'une évolution générale de nos enseignements professionnels et technologiques et le sujet de l'enseignement de la mer et des questions maritimes n'y était pas même abordé.

S'agissant enfin de la formation des maîtres, le rapport s'en tenait prudemment à la mention de « ... quelques initiatives diverses » qui ne constituaient en aucune façon un cadre commun, dans un contexte où l'Université s'y engageait très rarement.

« Excellents marins, savoir-faire exceptionnel en matière de constructions navales, recherche scientifique de renommée mondiale, techniques d'exploitation universellement utilisées ... » mais pas d'intégration de la « donnée maritime » dans l'enseignement, pas de culture générale de la mer, pas de vision du monde où la mer aurait sa place.

Il est frappant de lire, dans un texte distribué aux soldats britanniques qui ont débarqué, en 1944, pour libérer notre pays, ces phrases justes destinées à leur expliquer simplement ce que nous sommes, que la France « ... est une puissance continentale plutôt que maritime. Ni sa marine militaire, presque aussi importante que la nôtre, et très efficace en 1939, ni les belles flottes de sa marine marchande et de pêche ou la possession d'un empire d'outre-mer que seul le nôtre surpasse, n'ont réussi à convaincre l'ensemble des Français que la mer constituait un élément de réelle importance pour leur nation »<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Direction de la guerre politique (Bureau des Affaires étrangères), *Manuel d'instruction à l'usage du soldat britannique débarquant en France* (1944) édition bilingue, Paris, Equateurs, 2014.

Notre Compagnie était donc fondée, sur la base d'un rapport sévère mais solidement argumenté, à dresser un bilan qui l'était tout autant.

Les propositions contenues dans la deuxième partie du rapport sonnaient tout aussi juste que les conclusions du bilan qui vient d'être évoqué.

« Les propositions que nous allons formuler maintenant, je cite, doivent partir d'un constat : la France est l'un des pays les plus maritimes du monde et ce n'est que dans une infime proportion que les Français, du simple citoyen aux plus hauts responsables, prennent en compte cette réalité essentielle ». Qui ne souscrirait, aujourd'hui encore, à cette assertion simple, forte et juste de 1996, tant il est vrai que « ... au cours du temps, tant de choses ont détourné les Français de la mer » et que « ... se retourner vers les espaces marins est une nécessité impérieuse pour notre pays » ? Et le rapport de citer les dimensions économiques, maritimes, militaires et diplomatiques liées et convergentes des crises des années 1990-1995, en pleine « maritimisation du monde », comme l'écrivait déjà en ce temps-là André Vigarié<sup>3</sup>.

D'une façon très moderne, le rapport suggérait dans ces conditions non d'alourdir les programmes, mais d'opter pour une mise en valeur des « entrées maritimes » dans ceux-ci, chaque fois que ce serait possible et souhaitable, sous la forme d'exercices, ou d'exemples concernant la mer. C'étaient là exactement les « études de cas » telles que les enseignants les pratiquent aujourd'hui dans le secondaire !

L'approche disciplinaire des préconisations du rapport était tout aussi intéressante : la géographie et l'histoire y étaient présentées comme les éléments-clefs d'un enseignement de la mer. La géographie et l'histoire, dans cet ordre.

Citant la géographie physique et économique telle qu'on l'enseignait il y a encore vingt ans, le rapport insistait sur les zones littorales, le commerce par voie de mer, l'axe atlantique et le rééquilibrage du territoire et nos sites portuaires. C'était certes le temps où la géographie enseignée s'apparentait plus à une science naturelle qu'à une science de l'homme dans son espace, telle qu'elle est devenue aujourd'hui. Mais le rapport avait vu juste.

Les paradigmes de la géographie scolaire du temps présent : la mondialisation et ses conséquences aux différentes échelles des espaces et des temps ; le développement durable et ses conséquences sociales et spatiales ; les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits permettent de s'emparer de ces questions qui demeurent, de les resituer par rapport aux évolutions de la discipline, et de les restituer dans nos enseignements.

---

<sup>3</sup> André Vigarié, *La mer et la géostratégie des nations*, Paris, Economica, 1995.

L'histoire offrait aussi au recteur Legohérel l'occasion de mettre l'accent sur l'inégalité flagrante de la balance entre la terre et la mer. « Notre enseignement n'insiste pas assez sur les aspects positifs de notre histoire maritime ... l'apport essentiel de l'économie maritime à la prospérité française (...) n'est jamais évoqué si ce n'est, en se mortifiant, par un rappel du commerce négrier ». Le lecteur de ces lignes pourra mesurer, en 2021, l'acuité et l'actualité de ces remarques.

Il les mesurera également en lisant, dans ce rapport, une analyse d'une grande pertinence politique et d'une grande humanité pédagogique : « Dans les secteurs et pour les enfants en difficulté, la mer peut également être un élément moteur pour une pédagogie différenciée et pour une prise de conscience d'un autre avenir et d'autres réalités que celles de misères quotidiennes des zones péri-urbaines ».

Couronnant le tout, le rapport préconisait que « ... la donnée maritime [devienne] un élément permanent dans la formation initiale et continue des enseignants ». Programmes d'enseignement mettant l'accent sur les questions maritimes et s'appuyant sur une pédagogie adaptée, épreuves sanctionnant connaissances et parcours, formation des maîtres : tout était, déjà, là.

2. Où en sommes-nous, vingt-cinq ans après ? Il y a des rapports qui sont lus. Il y a des inspecteurs généraux qui lisent les rapports. Il y a des responsables politiques qui décident. « C'est en allant vers la mer qu'un fleuve est fidèle à ses sources », comme l'a écrit Jean Jaurès.

Enseigner la mer à l'Ecole. C'est la question du sens de nos enseignements. Enseigner la mer à l'Ecole. C'est la dimension maritime de nos enseignements : nous avons mis du sel dans les programmes. Enseigner la mer à l'Ecole : pour les enseignants et les étudiants, c'est imaginer, concevoir, donner du sens et produire du signe.

Le contexte n'a jamais été aussi favorable à l'enseignement de la mer à l'Ecole. La « deuxième maritimisation » du monde constitue la toile de fond de ce travail et donne du sens à nos enseignements. Les trente dernières années ont en effet vu la mondialisation s'adosser à la maritimisation du monde. André Vigarié avait décrit celle du « second vingtième siècle ». Celle que nous connaissons s'ajoute à la liste de celles, emboîtées et improbables, qui l'ont précédée, depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. Les échanges par voie de mer explosent. Les économies littorales et portuaires l'emportent. Caps, canaux, détroits y prennent une importance considérable. Les enjeux et les espaces évoluent. C'est le grand retour de la mer ! Cette nouvelle interdépendance de la terre et de la mer, des mers et des continents, des mers entre elles, nous apprend la « maritimité », c'est-à-dire le degré de dépendance par rapport à la mer.

Dans le même temps et dans le même mouvement, les trente dernières années et la fin de l'immédiat après-guerre froide ont vu un effacement relatif de la frontière sur terre, et comme une projection sur mer, une continentalisation des enjeux

géographiques, économiques, environnementaux et militaires du monde contemporain. Pour les Français, une révolution !<sup>4</sup> Les mers et les océans, espaces maritimes qui pour l'essentiel n'appartenaient à personne, deviennent progressivement des territoires, soumis à des acteurs, à des enjeux, à des conflits : des « territoires », en quelque sorte. Aux différentes échelles du temps et de l'espace. Des conflits d'usage, d'intérêts, politiques et militaires.

La mer, hier espace de liberté, sera demain « cadastrée ». La frontière et ses enjeux se jouent aujourd'hui sur mer, au-dessus des mers, sous la mer. Avec cette différence par rapport à la frontière terrestre : le jeu en trois, quatre, cinq dimensions ! Comme l'écrivait Paul Ricoeur qui aurait pu être sous-marinier : « ...c'est en profondeur seulement que les distances se raccourcissent ».

Ce mouvement, c'est notre Compagnie, mes chers confrères, qui l'a conçu, qui l'a construit, qui l'a porté, parmi les premiers.

Une dynamique de l'enseignement de la mer est à notre portée : une histoire et une géographie de la mer à l'Ecole s'est fermement constituée à partir des paradigmes que sont les grands moments et les grands enjeux de notre histoire maritime, le développement durable, la mondialisation sous tous ses aspects, les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux, et leurs conflits.

Les trente dernières années ont enfin vu le passage de la réponse à la question. Les années 1960-1990, celles de la Guerre froide, c'était le temps de la réponse : à la reconstruction, à l'expansion économique, à la défense contre une menace mondiale, militaire, massive. Nous vivons aujourd'hui le temps de l'interrogation : sur la mondialisation et sur le développement, sur les territoires et sur la mer. Sur nous-mêmes. La question succède à la réponse<sup>5</sup>. Ce n'est pas si simple.

Ce n'est pas nouveau pour les hommes de la mer. La mer est, par excellence, le domaine de la question, le champ des possibles, le théâtre de l'aventure humaine. C'est le sens du collectif et c'est un regard citoyen sur la mer. Autant d'interrogations, de modes de respect, de capacités et de volontés indispensables pour nos élèves, qui cherchent leur présent, recherchent un possible, y trouveront, peut-être, un engagement.

Enseigner la mer, c'est enseigner à la fois un programme, des questions, des ensembles de sujets qui, par nature et par construction, en matière académique, didactique et pédagogique se traduisent par un travail à la fois disciplinaire et interdisciplinaire, inter-cycle, de la fin de l'école élémentaire au début de

---

<sup>4</sup> Tristan Lecoq, « France : de la défense des frontières à la défense sans frontières » *Questions internationales* numéro 79-80 « Le réveil des frontières » Paris, La documentation française, mai-août 2016.

<sup>5</sup> Tristan Lecoq, « Enseigner l'histoire de la guerre, enseigner la guerre dans l'histoire, enseigner la guerre au présent », *Revue Défense nationale* numéro 828, mars 2020.

l'enseignement supérieur, en y associant l'enseignement général, technologique et professionnel.

Enseigner la mer, c'est donc concevoir et enseigner une dimension d'ensemble, qui permette de tracer une ligne de mer, c'est-à-dire une ligne de vie, dans, par, pour toutes les matières de l'École de la République. Quelques exemples dans l'enseignement de la géographie, de l'histoire, de l'éducation civique ou de l'économie illustreront cette volonté et cette réalité d'une approche en routes de convergence des disciplines et des méthodes.

3. La mer constitue désormais une dimension de nos enseignements : nous mettons du sel dans les programmes

Depuis 2016, on étudie « Habiter les littoraux » en classe de géographie de 6<sup>ème</sup>, « Gérer les océans » en 5<sup>ème</sup>, « Géographie des mers et des océans » en 4<sup>ème</sup>, « Le rôle mondial et maritime de la France » en 3<sup>ème</sup>.

Depuis 2019, on enseigne « Les Grandes découvertes » en histoire en classe de seconde, « Sociétés et développement durable », « Les risques » et « Les territoires ultra-marins entre valorisation et protection » en seconde, « Les grands conflits du XX<sup>ème</sup> siècle et leur dimension maritime » en terminale<sup>6</sup>, « Ports et transports maritimes » au lycée technologique<sup>7</sup> : Le Havre ! ou bien encore « L'outre-mer et la mer » au lycée professionnel. La refonte nécessaire des programmes des classes préparatoires au haut enseignement commercial comprend, à compter de la rentrée de septembre 2021 un chapitre entier intitulé « La France, puissance mondiale et maritime ».

Du collège aux classes de terminale des lycées et aux classes préparatoires, la dimension maritime n'a jamais été aussi présente dans les programmes qu'à la suite de leur reconstruction des années 2008 à 2019, et de leur mise en œuvre depuis. Pour marquer cette évolution sans précédent, pour passer de l'implicite à l'explicite, la première question enseignée en géographie des classes de terminale, à compter de la rentrée 2020, s'intitule « Mers et océans. Au cœur de la mondialisation ». Les enseignements dits « de spécialité », en 1<sup>ère</sup> et en terminale, mettent dans le même temps l'accent sur la dimension historique, géographique, géopolitique et environnementale de l'étude des espaces maritimes<sup>8</sup>.

Notre système éducatif repose sur trois éléments : les programmes, les épreuves, la formation initiale et continue des enseignants. L'Inspection générale de

---

<sup>6</sup> Tristan Lecoq, « La Grande Guerre sur mer. La Marine et les marins en guerre », *Revue d'histoire maritime*, numéro 22/23, juin 2017.

<sup>7</sup> Tristan Lecoq, « Enseigner la mer, enseigner Le Havre » dans « Le Havre, hier et aujourd'hui », conférence du 23 septembre 2017, *Précis analytique des travaux de l'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 2019.

<sup>8</sup> « Les nouvelles frontières de la défense. La mer, l'espace, l'information » étude réalisée par les étudiants des Masters « Armées, guerres et sécurité dans les sociétés » (Sorbonne Université) « Dynamique des systèmes internationaux » (Sorbonne Université) et « Relations internationales » (Paris II-Sorbonne Université) *Cahiers de la Revue défense nationale*, juin 2020.

l'Education nationale assure la cohérence de l'ensemble. La dimension maritime de nos enseignements se trouve à l'articulation de ces trois éléments et s'appuie sur une solide base académique à jour des connaissances, sur une démarche didactique assurée à partir des paradigmes de la géographie de la mer, sur une pédagogie adossée à des études concrètes de cas d'enseignement.

Il fallait, pour concrétiser tout cela, rassembler, signifier, écrire. La mobilisation réussie d'enseignants du secondaire et du supérieur de l'académie de Rennes, sous l'autorité de l'Inspection générale de l'Education nationale, a permis de concevoir, de construire, de produire un outil qui soit un signe. Il réunit une mise au point scientifique, réalisée par des professeurs du supérieur : des classes préparatoires, de l'Université de Bretagne occidentale, de l'Ecole navale, et des enseignants du secondaire qui enseignent déjà la mer, pour faire se croiser les approches, analyser les études de cas et montrer des exemples de ce que l'on peut faire et imaginer.

Le résultat : « Enseigner la mer », un outil unique, à la fois livre et livret, creuset des connaissances et mise à disposition des opérations en cours, envie d'aller plus loin, c'est-à-dire susciter un désir de mer. Le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Rennes et le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), aujourd'hui Canopé, en ont permis la réalisation concrète, dans une collection dont le nom pouvait résumer la ligne de l'ouvrage : « Trait d'union », parce que la mer unit ce que la terre sépare.

Il est paru en octobre 2013. Il a reçu, en 2014, le prix du chef d'état-major de la Marine, alors l'amiral Bernard Rogel. Il a été réédité en 2016 avec le concours d'une géographe de talent, capitaine de frégate de réserve de surcroît, ma collègue l'inspectrice générale Florence Smits<sup>9</sup>.

Pensé, conçu, utilisé par des enseignants et pour des enseignants, il présente aussi plus d'une vingtaine d'études de cas, une soixantaine de cartes, une centaine d'illustrations. Il a été complété et enrichi par un site dédié de notre ministère. Les quelques 45 000 enseignants d'histoire et de géographie de nos établissements scolaires en France, outre-mer, à l'étranger méritaient ce compagnon de leur enseignement.

Le travail accompli depuis, dans les classes, dans les universités, dans les grandes écoles, a amplifié cette découverte ou redécouverte de la mer, du monde maritime, des marins et de la Marine. Fondations et associations s'y sont associées. La décision a donc été prise de transformer l'essai, de renouveler l'approche, de la compléter par de nouvelles entrées et de nouvelles mises en œuvre, tandis que sont mis en ligne, à l'intention des enseignants et des étudiants, des exemples d'enseignement, des séquences possibles de cours, des propositions d'études de cas.

---

<sup>9</sup> Tristan Lecoq et Florence Smits (dir.), *Enseigner la mer. Des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation*, CNDP/CRDP de l'académie de Rennes (Collection Trait d'union), octobre 2013 (réédition en septembre 2016).

Les documents d'accompagnement des programmes, accessibles en ligne sur le site du ministère de l'Education nationale, complètent le dispositif, sous l'appellation « Education et océan ».

Depuis un peu plus de dix ans, à l'initiative de l'Inspection générale de l'Education nationale et sous son autorité, les questions relatives au monde maritime en général (géographie des mers et des océans, histoire maritime, géopolitique, ports, transports ...) sont ainsi entrées en force dans l'enseignement secondaire. Tout cela concerne près de 6,5 millions d'élèves. Il en est de même dans les programmes des classes préparatoires aux grandes Ecoles (CPGE), notamment dans les classes qui préparent à notre Haut enseignement commercial, dont les programmes, comme ceux des concours de recrutement, sont conçus et construits par l'Inspection générale.

Dans le même temps, quelques 45 000 enseignants d'histoire et de géographie du secondaire ont été formés, en formation initiale ou continue, à ces questions : entrée dans les programmes des concours de recrutement (agrégations d'histoire et de géographie, CAPES d'histoire et de géographie) de questions comme « Géographie des mers et des océans », « La France et la mer ».

Les sujets d'écrit ont suivi : « S'approprier la haute mer », en dissertation de géographie à l'agrégation d'histoire et de géographie en 2017 par exemple, et en 2021 à l'écrit de dissertation de l'agrégation de géographie « L'Asie du Sud-Est et la mer », en géographie des territoires.

« La Mer » c'est, pour couronner le tout, le thème des « Rendez-vous de l'histoire » de Blois, du 5 au 9 octobre 2022.

On pourra enfin sensibiliser aux, ou attirer vers, les métiers de la mer après qu'ils auront été enseignés. En témoigne la belle initiative de l'Inspection générale<sup>10</sup>, de la Marine nationale et de la direction des Affaires maritimes pour concevoir et construire un brevet d'initiation à la mer (BIMer) et un certificat d'aptitude à l'enseignement à la mer (CAEIMer) pour faire découvrir, aux élèves de l'ensemble du territoire national, la diversité des réalités de la mer et de ses métiers.

Enseigner la mer, c'est donc aujourd'hui à la fois une dimension qui donne du sens aux programmes, dans l'Ecole et pour tous les élèves, de toutes les séries et de toutes les filières. Partout, la mer est montée dans l'Education nationale !

Enseigner la mer, c'est un ensemble de questions, d'épreuves et d'ouverture aux techniques les plus contemporaines et, par là-même, la preuve d'une didactique renouvelée de l'histoire et de la géographie de la mer et d'une pédagogie efficace, moderne, opérationnelle. Pour que nos élèves construisent, tout au long de leur scolarité, une représentation complexe et exacte de ces espaces maritimes qui deviennent des territoires de la mondialisation.

---

<sup>10</sup> Mon collègue l'inspecteur général Pascal-Raphaël Ambrogi y a joué un rôle de premier plan.



Enseigner la mer, c'est peut-être et surtout un véritable parcours de la mer à l'Ecole, en géographie, en histoire, en enseignement moral et civique et ailleurs pour donner du sens à l'engagement et assurer la foi dans l'équipage.

Différencier les espaces et leurs organisations, visibles et invisibles, d'hier et d'aujourd'hui.

Articuler les échelles pour comprendre des situations géographiques mouvantes.

Mettre en évidence le jeu des acteurs, les enjeux, les conflits.

C'est bien là l'essentiel de ce qui nous réunit, en une belle fraternité de ceux qui aiment, comprennent et enseignent la mer : la profondeur temporelle et la permanence de la mer dans notre longue histoire, pour la France dans le monde.

Capitaine de vaisseau (CR) Tristan Lecoq  
de l'Académie de marine  
Inspecteur général d'histoire et de géographie